

Réf: Dossier N° : 48158

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LUMIERE SON TECHNOLOGIE SARL » en abrégé «LST SARL »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI MAIRIE LOT 51 ILOT A, 10 BP
3237 ABJ 10

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 06 Avr. 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LUMIERE SON TECHNOLOGIE SARL » en abrégé «LST SARL ».

Objet: Toutes prestations dans le domaine de l'évènement en général ;La vente de matériels de sonorisation et de lumière, Le bâtiment et les travaux publics (BTP);Prestations diverses ;Import-Export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI MAIRIE LOT 51 ILOT A, 10 BP
3237 ABJ 10

GERANT: Monsieur ABO KOUAME JEAN F. .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09688 du 10/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9063 du 10/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

